

*Initiatives ministérielles*

La Société canadienne des postes n'utilise pas seulement la technologie pour améliorer ses opérations, elle a aussi constitué une société d'experts-conseils internationale, Postes Canada Gestion de systèmes limitée, pour commercialiser sa technologie et son expertise. Cette société travaille avec des administrations postales d'Amérique centrale et a travaillé en Europe, au Mexique et dans le Pacifique sud.

L'utilisation de la technologie, l'interprétation efficace des besoins des Canadiens et des possibilités commerciales ainsi que le développement d'un partenariat avec les industries et les entreprises nationales et internationales, étaient essentiels à la création puis au développement d'une entreprise qui grandit et s'adapte aux besoins du marché.

Voilà des progrès considérables réalisés par la société depuis que le gouvernement lui a donné un mandat commercial clair. Pour parvenir à l'autosuffisance financière, la Société canadienne des postes s'est transformée en un fournisseur efficace et fiable de produits et de services postaux. Technologie, service à la clientèle et partenariat ont fait la différence, et ils restent les éléments fondamentaux du succès de la société.

Toutefois, en dépit de toutes les décisions stratégiques, des investissements technologiques et du travail auprès du client, la société des postes dépend surtout de son personnel.

Naturellement, de ce côté de la Chambre, nous appuyons la mesure et nous espérons que nos collègues d'en face feront de même, car nous estimons qu'elle pourrait avoir un effet très positif sur les relations de travail au sein de la Société canadienne des postes.

Les relations de travail dans la société ne sont pas différentes de ce qu'elles sont ailleurs. C'est pourquoi on a essayé des réformes sérieuses des relations entre l'employeur et les syndicats. Par exemple, un programme de gestion des présences a réduit l'absentéisme de 19 jours par an et par employé, en moyenne, à un niveau proche de la norme dans l'industrie.

Un autre volet de la transformation s'est concrétisé lorsque le Conseil canadien des relations du travail a examiné le nombre d'unités de négociation de la société et a ordonné qu'elles soient regroupées pour n'en faire que quatre. Une des ces unités est l'unité des opérations représentée par le Syndicat canadien des postiers.

Les Canadiens ne savent que trop que la Société canadienne des postes a parfois des relations difficiles avec le plus important de ses syndicats. Il n'est pas surprenant que chaque conflit de travail fasse les manchettes et affecte à peu près tout le monde qui envoie ou reçoit du courrier.

J'ai l'espoir que le projet de loi viendra parfaire les améliorations qui ont déjà été réalisées à la Société canadienne des postes. Le processus de modification a connu des hauts et des bas à la société, mais il a néanmoins permis d'améliorer les choses.

La société des postes représente une amélioration considérable par rapport au bureau de poste qu'elle a remplacé il y a une dizaine d'années. Les médias ne reconnaissent pas à la direction de la société tout le mérite qui lui revient pour l'approche qu'elle a adoptée à l'endroit de ses employés. Tout ne va pas mal dans les relations de travail à la Société canadienne des postes. Il y a toujours deux aspects à une question.

La société a signé des conventions collectives avec toutes les autres unités de négociation sans qu'il n'y ait de perturbation du travail, malgré un certain nombre d'incidents graves survenus durant la grève.

Les Canadiens doivent se rappeler que la vaste majorité des postiers souhaitent seulement avoir la sécurité d'emploi, une bonne rémunération et des conditions de travail décentes. Ils veulent être respectés et être bien traités. Ils veulent que leur travail soit reconnu.

• (1020)

Un des plus grands défis qu'a eu à relever la société des postes depuis un certain nombre d'années a été de changer la mentalité de ses employés et de faire accepter les valeurs, les risques et les débouchés d'une entreprise concurrentielle à des milliers d'employés qui étaient habitués à travailler dans un ministère pratiquement à l'abri de la concurrence.

Le projet de loi facilitera une meilleure compréhension et un engagement plus poussé de la part des employés, et il ouvrira la voie aux défis et aux débouchés futurs qui sont essentiels pour amener les employés à contribuer au succès de la société et à en tirer profit. Il est important que les employés prennent conscience que la Société canadienne des postes est une entreprise concurrentielle, que son succès dépend d'eux et que leur aptitude à répondre aux besoins des Canadiens est la meilleure garantie de sécurité d'emploi et de revenu jamais inventée.

Cette initiative gouvernementale constitue la dernière étape d'un processus qui a déjà commencé à modifier les relations entre la Société canadienne des postes et ses employés. Bon nombre de ces derniers ont manifesté leur engagement à l'égard de la société et de son avenir, et ont apporté des contributions importantes. La Société canadienne des postes a mis en oeuvre un certain nombre de programmes conçus spécifiquement pour reconnaître et récompenser le rendement exceptionnel.